



## APPEL À CANDIDATURES

N° I.37 / AC/DG/BUF/DSP/IDAP/DAPD/SDAF/SPIS/  
CAMTEL DU 17 OCT 2022

**POUR L'OUVERTURE DU PARTENARIAT SUR LE  
DEVELOPPEMENT ET L'EXPLOITATION DU RESEAU  
FTTH DE CAMTEL PAR LES SOCIETES LOCALES.**

### I-OBJET :

Le Directeur Général de Camtel, Opérateur historique au Cameroun lance un appel à candidatures pour l'ouverture du partenariat sur le développement et l'exploitation de son réseau FTTH par les sociétés locales.

### II-MISSIONS :

La principale mission de ce partenariat est la saturation de l'ensemble des ports existants au 31 Décembre 2023 en permettant aux opérateurs partenaires d'avoir droit d'usage partiellement exclusif sur les lignes FTTH (Fiber to the Home) d'un immeuble.

### III-PARTICIPATION :

Les opérateurs partenaires peuvent soit candidater pour les opérations d'installations et de maintenances, soit pour les opérations de revente des capacités ou encore pour les deux, mais de préférences pour les deux. Ainsi, les opérateurs partenaires optant pour les opérations d'installations devront être munis de leur agrément telle que prévus par la loi N° 2010/013 du 21 Décembre 2010 régissant les communications électroniques et par l'Arrêté N°00000005/MINPOSTEL du 24 Avril 2017 ;

Les opérateurs partenaires qui veulent postuler pour les opérations de reventes des capacités devront être munis d'une licence d'exploitation de première catégorie telle que définit par l'article 40 du Décret N° 2017/2580/PM du 6 Avril 2017.

Les candidats devront déposer ou faire déposer leurs dossiers de candidature au Siège CAMTEL à Yaoundé contenant les pièces requises ci-dessous :

### IV-CONSTITUTION DU DOSSIER :

La CAMTEL invite par conséquent les candidats à manifester pour cette ouverture au partenariat de fournir leur dossier en 06 exemplaires dont un en original et cinq copies, le tout dans une même enveloppe. Le dossier doit contenir :

### a) Dossier Administratif

- Le dossier fiscal à jour du potentiel opérateur partenaire (attestation de non redevance timbrée, attestation de non faillite, attestation d'immatriculation timbrée, plan de localisation timbrée etc...);
- La copie certifiée de l'agrément accordé par l'ART (**Agence de Régulation des Télécommunication**) pour les partenaires désirant effectuer les opérations d'installation (câblages et maintenances);
- La copie certifiée de la licence d'exploitation de la première catégorie telle que définit par l'article 40 du Décret N° 2017/2580/PM du 6 Avril 2017 pour les opérateurs désirant effectuer la revente des capacités.

### b) Dossier Technique

Le dossier technique devra comprendre :

#### i. La liste du personnel de l'opérateur

Le personnel minimum nécessaire pour la réalisation de cette prestation est le suivant :

- Un expert (ingénieur);
- Le personnel d'appui technique;
- Le personnel d'appui administratif.

Pièces à fournir :

- Les Curriculum Vitae du personnel, datés et signés;
- La copie conforme du diplôme certifiée par une autorité compétente;
- La copie légalisée de l'acte de naissance;
- Le certificat de visite médicale;
- L'extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois.

#### ii. Les références en ce qui concerne les prestations similaires

- Copie des contrats ou des marchés;
- Attestation de service fait ou de bonne exécution ou Procès-verbal de réception.

*M. P. S.*

### C- Dossier financier

Les candidats fourniront une capacité de financement certifiée par le fisc ou un expert-comptable agréé, ou par un établissement bancaire de premier ordre de renommée internationale supérieur ou égale à cent millions (100 000 000) de Francs cfa

### V-CRITERES D'EVALUATION :

Les dossiers reçus seront évalués sur la base des critères éliminatoires et des critères essentiels ci-après :

#### **i. Critères Éliminatoires**

- Dossier administratif ou technique non conforme ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 80 sur 100.

#### **ii. Critères Essentiels**

- |  |        |
|--|--------|
| 1. Compétence du prestataire                     | 20 pts |
| 2. Solutions Techniques proposées                | 25 pts |
| 3. Qualité de Ressource Humaines engagées        | 20 pts |
| 4. Chef de mission                               | 15 pts |
| 5. Qualité des ressources matérielles à déployer | 20 pts |

**Seules les sociétés qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à 80 sur 100 seront retenues.**

### VI-CONSISTANCE DES PRESTATIONS :

Le présent appel à candidatures est national et s'adresse à toutes les sociétés ayant des compétences avérées dans le domaine concerné, disposant des références établies et justifiant des capacités administratives, Techniques et financières requises pour les prestations à réaliser.

Le réseau FTTH de la CAMTEL pour les besoins de cet Avis est divisé en LOTS dont le prestataire devrait manifester son choix. Le prestataire est libre de choisir plus d'un (1) LOT à condition qu'il remplisse les conditions liées à la capacité de fournir les services requis.

<b>VILLE DE YAOUNDE</b>	
<b>LOT 1</b>	BASTOS, MBALLA 2, DRAGAGE, EMANA, OLEMBE, NKOLMBONG, FEBE, MBANKOLO, NLONGKAK, HIPPODROME, YDE CENTRE ADMINISTRATIF, ELIG ESSONO, POSTE CENTRALE, LAC, MARCHE CENTRAL, NTOUNGOU, MBANKOMO
<b>LOT 2</b>	TSINGA, EFOULAN, MVOLYE, NGOA EKELLE, NSIMEYONG, OBILI, MELEN, NKOLBISSON, OYOMABANG, LEBOUDI, MELEN, ETOUG EBE, CITE VERTE, MESSA, MADAGASCAR, OBALA.
<b>LOT 3</b>	BIYEM ASSI, MENDONG, SIMBOCK, DAMASE, NKOLBIKOGO, AHALA, AFANOYOA, NSAM, OBOBOGO, MEYO, MFOU.
<b>LOT 4</b>	NKOMO, BITENG, MVAN, MESSAMENDONGO, EKOUMDOM, ODZA, NSIMALEN, NKOLNDA, EKIE, AWAE, KODENGUI, NSIMALEN, NGOUMOU.
<b>LOT 5</b>	ESSOS, OMNISPORT, NGOUSSO, QUARTIER FOUDA, MVOG ADA, ESSOMBA, SANTA BARBARA, ELEVEUR, SOA, MIMBOMAN, NKOABANG MBALMAYO

<b>VILLE DE DOUALA</b>	
<b>LOT 1</b>	BONANJO, AKWA, BESSENGUE, BONADIBONG, PORT DOUALA, YOUPWE, NDOGSIMBI, MBOPPI, YABASSI.
<b>LOT 2</b>	BALI, BONAPRISO, NEW BELL, NDOGPASSI, VILLAGE, YASSA, NKOLBONG, NYALLA, DAKAR, EDEA.
<b>LOT 3</b>	AKWA-NORD, DEIDO, BONABERI, BONABAPE, BONAMATOUMBE, BONAMIKANO, BONASSAMA, BONENDALE, NDOBO, NGWELLE, DIBOMBARI.
<b>LOT 4</b>	MAKEPE, BEEDI, CITE DES PALMIERS, PK8, LOGBABA, MAGZI, BASSA, BEPANDA, CITE SIC, NDOGBONG, BASSA, NKONGSAMBA.
<b>LOT 5</b>	BONAMOUSSADI, KOTTO, BANGUE, LOGPOM, LOGBESSOU, PK10, PK11, PK12, PK13, POUMA.

## **VII- DATE ET LIEU DE DEPOT DES CANDIDATURES**

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais, devront être déposés à la direction des approvisionnements et du patrimoine, sous-direction des approvisionnements du business unit fixe sise au 9<sup>eme</sup> étage, porte 905, BP : 1571 Yaoundé, tel. (237) 222-23-40-65, (237a 222-23-70-53 – fax : (237) 222-23-03-03 au plus tard le vendredi 11 novembre 2022 à 12h, heure locale.

Le dossier sera présenté dans une (01) enveloppe unique portant impérativement la seule et unique mention suivante :

**« APPEL A CANDIDATURES POUR L'OUVERTURE DU PARTENARIAT SUR LE DEVELOPPEMENT ET L'EXPLOITATION DU RESEAU FTTH DE CAMTEL PAR LES SOCIETES LOCALES ».**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Toutes les informations complémentaires pourront être obtenues auprès de la direction du BUSINESS UNIT FIXE sis à la CAMAIR en face BICEC.

## **VIII – PUBLICATION DES RESULTATS**

La liste des candidats retenus sera communiquée par voie de presse ou de correspondances individuelles.

Les candidats non retenus pourront, s'ils le souhaitent, retirer leurs dossiers dans les huit (08) jours qui suivent la publication des résultats. *SA*

YAOUNDE, LE 17 OCT 2022,

**LE DIRECTEUR GENERAL DE CAMTEL**



*Mme Judith Yah  
Sundari bise Achidi*